

1. OBJECTIFS ET CONTENU

Ce cours est destiné aux étudiant-e-s qui veulent se lancer dans un projet de création littéraire. Il sera l'occasion d'écrire un récit ou un petit recueil de récits d'une trentaine de pages dont les étapes et la forme seront pensées en classe.

Cette année, le cours travaillera la littérature du fait divers et réfléchira sur la place de l'événement, ici d'un fragment anodin de réel paradoxalement extraordinaire, dans l'élaboration d'un récit. En effet, le fait divers semble avoir été pour de nombreux écrivains une source d'inspiration, un moteur d'écriture (Maupassant, Genet, Duras, Koltès, etc.). C'est donc à la capacité du fait divers, qu'il soit vrai ou inventé, à engendrer un texte littéraire que le cours s'attachera. Une interrogation sur l'écriture du « réel » et sur la place du document ou du récit journalistique dans la littérature sera menée tout au long de la session. Il s'agira de dégager à travers le processus d'écriture une pensée de la représentation.

Le fait divers fascine : il porte en lui un récit qui, dans sa dimension à la fois banale et singulière, invite l'interprétation et trouble l'évidence du sens. Les étudiants seront amenés à travailler sur les rapports de connivence et de surprise que le récit d'un fait divers établit avec le lecteur.

L'« effet recherché » par l'écriture sera donc un élément important de la réflexion et de la pratique menées dans le cours. Les rapports à la loi seront aussi analysés ici afin de saisir ce qu'il en est de la dialectique qui s'établit entre le récit du fait divers et la norme ou encore la normalité.

Si les rapports du fait divers au roman et à la nouvelle seront surtout explorés, le corpus théâtral trouvera néanmoins sa place dans les réflexions du cours et les exercices proposés.

La réception des textes sera vue comme l'une des phases du cours. C'est pourquoi les commentaires (oraux et écrits) sur les textes des étudiant-e-s prendront une grande place dans les échanges.

Les cours seront divisés en deux parties (à l'exception du premier cours). Une partie théorique et méthodologique s'interrogera sur le fait divers dans la littérature. Une autre partie pratique comprendra la lecture de textes d'étudiants, les critiques et exercices d'écriture (atelier).

2. BIBLIOGRAPHIE

BERNHARD, Thomas, *L'imitateur*, Gallimard, « Folio », 1997 (extraits distribués en classe).

DURAS, Marguerite, *L'amante anglaise*, Gallimard, « L'imaginaire », 1986.

DURAS Marguerite, *Sublime, Forcément sublime* (article dans *Libération*, texte distribué en classe).

ERNAUX, Annie, *La honte*, Gallimard, 1999.

GIDE, André, *La séquestrée de Poitiers*, Gallimard, « Folio », 1977.

HÉBERT, Anne, *Les fous de Bassan*, Seuil, 1982.

KOLTÈS, Bernard-Marie, *Roberto Zucco*, Minuit, 2001.

MAUVIGNIER, Louis, *Ce que j'appelle oubli*, Minuit, 2011.

MODIANO, Patrick, *Dora Bruder*, Gallimard, « Folio », 1999.

PONTALIS, J.-B., *Un jour le crime*, Gallimard, 2012.

SCHNECK, Colombe, *L'incroyable Monsieur Schneck*, 2007.

SERENY, Gitta, *Une si jolie petite fille*, Points, 2016.

3. ÉVALUATION

Quatre exercices à partir des livres du corpus : 40 %

Un commentaire critique : 10 %

Projet : 10 %

Remise finale (+/- 20 pages) : 40 %